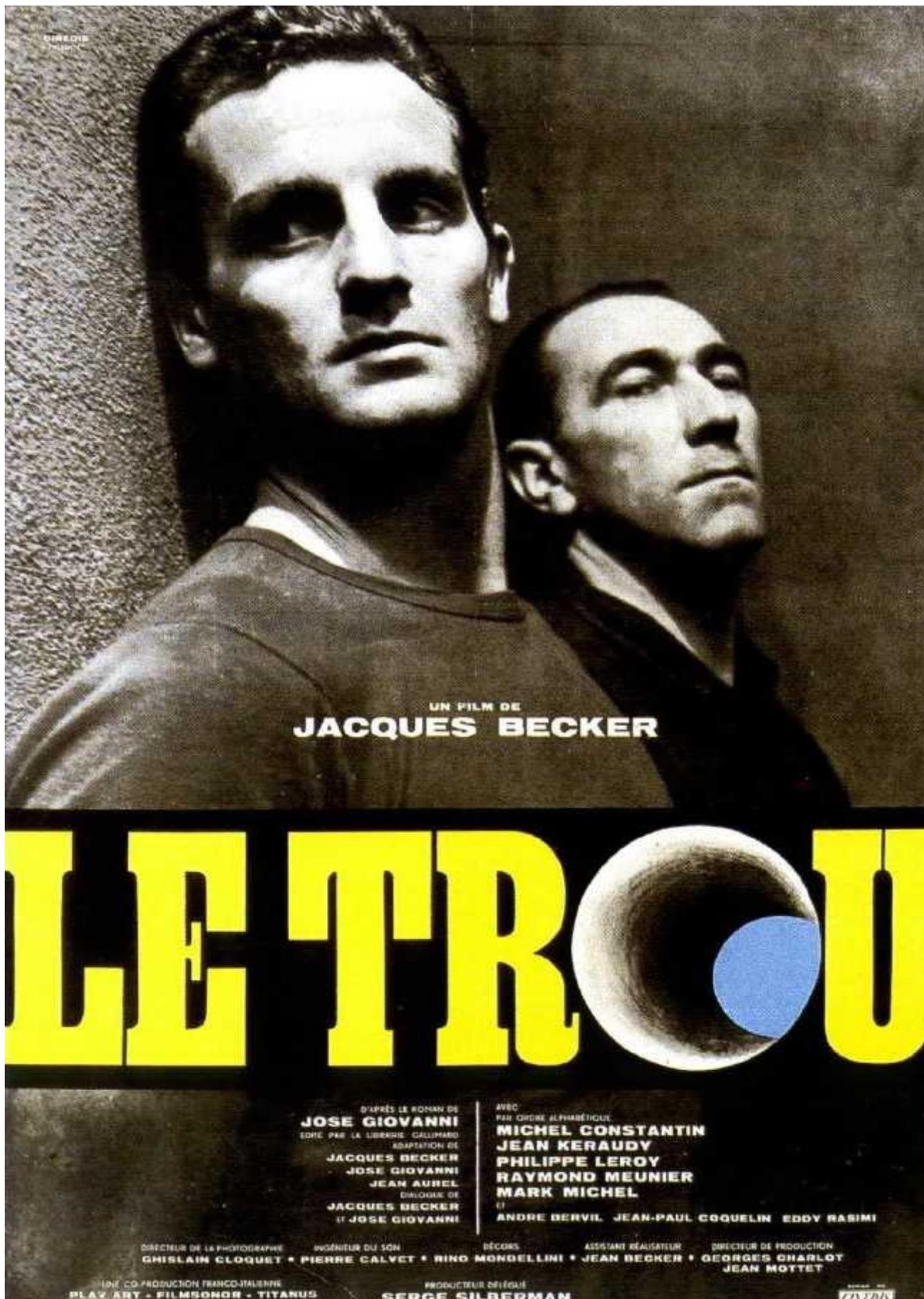


Le Trou de Jacques Becker (avec Michel Constantin,
Jean Keraudy, Philippe Leroy, Raymond Meunier, Marc
Michel, Jean-Paul Coquelin, André Bervil, Eddy
Rasimi...) 1960





Genre : une autre Grande évasion

Scénar : dans les murs de l'effrayante et immense prison de la Santé de Paris, la vie continue : un détenu fait la grève de la faim parce qu'il se

déclare innocent, le directeur a beau lui dire que cela ne coupera pas l'appétit du juge il s'entête, le directeur passe ensuite l'éponge sur le cas de celui qui a caché dans ses affaires en briquet en or, c'est la confiscation mais au moins il est sûr de le retrouver à sa sortie... Ce jeune homme, *Gaspard*, accusé de tentative de meurtre avec préméditation par sa femme, risque gros. Puisque des travaux ont lieu dans sa cellule, on le dirige vers une autre dont les quatre occupants s'étonnent de le voir arriver, ils vont sérieusement manquer de place. *Manu* ne s'écrase pas devant le gardien mais celui-ci l'emporte, c'est l'autorité, le gamin s'installera là et puis c'est tout. L'équipe, composée aussi de *Monseigneur*, *Geo* et *Roland*, se fait livrer du matériel, 5000 feuilles de carton pour plier et monter des boîtes, faut bien s'occuper. Il a du mal à comprendre pourquoi ils travaillent alors qu'ils ne manquent visiblement de rien. En réalité ils cachent bien leur jeu. Tous en lice pour les Assises et, devant l'éventualité d'une longue peine ou pire, ils ont décidé de se faire la belle. Vont-ils mettre au parfum ce détenu « tout neuf » qu'ils ne connaissent pas ?

Chouette entrée en matière, d'abord la tête sous le capot de sa deudeuche, un homme s'approche de la caméra et annonce que [Jacques Becker](#) a fait un film à propos d'un épisode de sa vie qui se déroula en 1947 à la prison de la Santé. Autant dire qu'on est parti pour faire dans le réaliste avec cette vue de l'intérieur du système carcéral français, aussi cruel que les autres : la fouille régulière des détenus et des cellules se déroule avec tout l'irrespect qui s'impose, les colis sont méticuleusement inspectés, leur contenu déballé, découpé à la sauvage, les crasses que se font les gens entre eux, qu'ils soient détenus, gardiens ou artisans... Le miracle est tout de même là, tapi dans la débrouille solidaire entre les prisonniers, dans l'ingéniosité dont ils font preuve face au dénuement dans lequel on les oblige à vivre, dans le partage qui ne se discute pas, une cellule c'est avec un peu de chance une belle histoire d'amitié avant tout, l'union fait la force contre par exemple la nourriture immonde servie par l'administration. Ce qui n'empêche pas un *Geo* particulièrement dur-à-cuire de râler quand il voit la tronche de la tambouille avant, contrairement aux autres, de la manger. La cellule, c'est aussi ça, des personnages aux vies compliquées à qui on n'a pas encore coupé l'envie de rire.

Huit mois, face à la tombe. Journal d'un condamné à mort, c'est sous ce titre que sera publié un texte, d'abord signé **X**, mais dont l'auteur est un certain [José Giovanni](#), que l'on appelle encore de son vrai nom **Joseph Damiani** dont la condamnation à mort est quasiment certaine à cause de graves faits de collaboration pendant la seconde guerre mondiale, doublés de crimes de droit commun très violents. Son écriture brouille plus ou moins son passé autant qu'il l'évoque, *Le Trou* est son premier roman publié en 1957 et **Jacques Becker** compte l'adapter. À sa demande, **Giovanni** rejoint l'équipe en tant que conseiller et co-scénariste, c'est en travaillant avec **Becker** qu'il entre en contact avec [Claude Sautet](#) qui va lui adapter *L'Excommunié* que l'on connaîtra sous le titre de [Classe tous risques](#). En attendant, *Le Trou* est un film bouleversant de réalisme, angoissant et claustrophobique, presque filmé en temps réel, le suspense n'en est que plus grand (et le tournage a dû être physique pour les acteurs, on s'étonne d'ailleurs que les personnages ne se plaignent pas d'ampoules !).

On aperçoit les têtes de [Paul Préboist](#) (nourrissant une araignée avec un coléoptère, comme pour un parallèle avec le dédale des couloirs et la toile de pierre dans laquelle se démènent les personnages), **Gérard Hernandez** (piqué contre la chtouille !) et [Dominique Zardi](#) (avec des cheveux !) mais l'équipe

de prisonniers, composés d'acteurs (**André Bervil, Raymond Meunier...**) et de débutants (**Michel Constantin, Philippe Leroy, Marc Michel...**) est lumineuse dans son interprétation d'un drame qui pose un certain nombre de questions au sujet de l'emprisonnement et de ce que l'on peut appeler l'école du crime, elle sévit de nos jours parmi les rangs musulmans, mais elle fut de tous temps là, l'inhumanité du système pousse à se liguer. La punition par la séquestration est sûrement la peine la plus crétine de la justice mondiale. C'est en étant coupé de ses congénères que l'humain redevient l'animal qu'il n'a jamais cessé d'être au fond et qui ne demandait qu'à resurgir. Personnellement, on préférerait mourir plutôt que d'être traité comme un chien enragé dans une cage puante, et on aurait la douce impression supplémentaire de ne devoir à la société que douze balles de plomb joliment plantées en pleine poitrine. **La liberté ou la mort !!**

Et dire que le réalisateur ne le verra même pas puisqu'il meurt d'une maladie en février 1960 !! C'est **Jean Becker**, son fils, ici assistant réalisateur et figurant, qui prend sa suite dès 1961 avec une autre adaptation de l'univers de **José Giovanni**, *Un certain LaRocca* avec un certain **Jean-Paul Belmondo**.

© Nawakulture 1999-2016 - Dura lex, sed lex !

Les textes impies de cette auguste publication, tous signés de la main de Ged Ω, ci-devant archiviste du Chaos, sont déposés auprès des services juridiques de Satan lui-même, les utiliser sans autorisation du Ged-iteur vous exposerait à la honte et au mépris le plus absolu, voire à un grand coup de pompe dans le fion suivant votre situation géographique, vous avez été prévenus. Notez bien par ailleurs que le Ged-iteur, bien que belliqueux de nature et tout-à-fait imperméable aux opinions des uns et des autres, rappelle que les points de vue exprimés par les personnes interviewées n'engagent que leurs auteurs.